Compte-rendu n°19 de la Commission Recherche (ex CS) de l'Université de Nantes

Réunion de la CR du 13 mars 2014

Informations concernant les enseignants-chercheurs du secteur Droit-Economie-Gestion

1) Allocations de thèses régionales en SHS

L'année dernière la région avait alloué 5 allocations en SHS dont aucune en droitéconomie-gestion. 22 dossiers ont été déposés cette année. Les 11 dossiers classés premiers par les laboratoires ont été examinés par deux évaluateurs de la commission recherche. Sur les huit demandes d'allocations de thèse classées cette année et proposées par l'université à la région, il n'y en a aucune relevant du secteur droitéconomie-gestion. Les dossiers proposés par les laboratoires de Droit étaient souvent incomplets ou mal rédigés. Certains dossiers classés 1 en Droit ou Economie-Gestion relevaient de dynamiques déjà financées à un autre titre par la région et donc n'étaient pas éligibles dans ce cas pour l'allocation de thèse.

2) Barème et critères d'attribution de la PEDR (ex PES)

La PEDR est de 3 500 € par an pendant 4 ans pour un MCF, de 5 000 € pour un PU de seconde classe et 6 500 € pour un PU de 1ère classe ou classe exceptionnelle. Il est décidé d'attribuer la prime à tous les candidats classés A par le CNU et à aucun des candidats classés C par le CNU (sauf cas exceptionnel). Pour les critères d'attribution aux candidats classés B, en reprenant le détail des évaluations du CNU il est prévu un classement avec un poids plus important pour la production scientifique et l'encadrement doctoral pour les MCF et un poids plus important pour la production scientifique et les responsabilités scientifiques pour les PU et enfin à dossier égal un léger coup de pouce aux renouvellements.

3) Reclassement des MCF

Un reclassement important d'environ 8 ans d'ancienneté est effectué pour Abdallah MOHAMMED collègue de gestion arrivant en LEA en provenance de l'Université d'Alep.

4) Attribution de décharge de service

Nicolas RAUTUREAU bénéficie d'une décharge de service de 96h prise en charge par la chaire finance de l'IEMN-IAE.

Pierre-Yannick LEGAL François MEYSSONNIER Elus Université 2020 au Conseil Scientifique